



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

espace rural

Question au Gouvernement n° 1616

Texte de la question

## ASSISES DE LA RURALITÉ

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Philippe Vigier. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire.

Monsieur le ministre, depuis quelques années, les territoires ruraux ont changé de visage ; les hommes et les femmes qui y demeurent ont désormais les mêmes besoins et les mêmes attentes que ceux qui vivent en milieu urbain. Pourtant, chacun ici, sur tous les bancs, connaît bien les difficultés croissantes auxquelles est confronté le monde rural en matière d'accès aux soins, aux services publics, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, aux moyens de transports collectifs.

De plus, ces territoires rencontrent des difficultés économiques grandissantes puisque l'on assiste à une reconcentration de l'emploi dans les zones les plus urbanisées : je pense à la situation gravissime dans laquelle se trouve l'agriculture, qui constitue la colonne vertébrale de la ruralité. (*Approbatons sur les bancs du groupe NC.*)

Monsieur le ministre, vous souhaitez donner de nouvelles perspectives pour la ruralité. Vous venez de lancer à ce titre, le 7 octobre dernier, les Assises de la ruralité. Le groupe Nouveau centre soutient cette initiative ambitieuse, et indispensable si l'on veut bâtir un aménagement équilibré et durable de l'ensemble du territoire. Quelle méthode comptez-vous adopter pour bâtir une nouvelle politique pour la ruralité ?

M. Jean-Louis Idiart. Il n'en sait rien !

M. Philippe Vigier. Avec quels moyens financiers et selon quel calendrier ? Et, surtout, comment cette politique s'articulera-t-elle avec les régions et les départements, mais également avec les politiques déjà existantes, comme celles des pôles d'excellence rurale et des contrats de pays ?

L'ensemble de la ruralité attend une réponse forte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. Jean-Christophe Lagarde. Encore une bonne table ronde en perspective !

M. le président. La parole est à M. Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire.

M. Michel Mercier, *ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire*. Monsieur Vigier, vous avez raison : les territoires ruraux ont changé et continuent de le faire. Globalement, ils ont eu la croissance démographique la plus forte de tous nos territoires. Mais cette croissance globale cache de profondes disparités. Les territoires ruraux sont en effet très divers, avec des territoires d'espoir et d'autres de déclin. Vous l'avez justement souligné : ils connaissent de graves problèmes, mais il n'y aura pas de territoires ruraux sans agriculture forte.

M. Jean Glavany. Bien !

M. Michel Mercier, *ministre de l'espace rural*. Chacun d'entre nous connaît leurs difficultés. Ensemble, nous essayons d'apporter des solutions.

Voici ce que je veux faire à travers ces assises des territoires ruraux : il ne s'agit pas d'une nouvelle commission...

M. Jean-Christophe Lagarde et M. Philippe Vuilque. Encore un Grenelle !

M. Michel Mercier, *ministre de l'espace rural*. ...ni d'entrer dans un système de consultation indéfini, mais d'essayer de recueillir, dans les trois mois qui viennent, les avis de toutes celles et de tous ceux qui ont quelque

chose à dire sur les territoires ruraux et sur les attentes des habitants de ces territoires, afin d'être capable, muni de leurs réponses, de mettre en place une politique nouvelle. Il s'agit de définir un socle de services attendus par les habitants, dans tous les domaines : l'accès aux soins, la permanence des soins, l'école, les transports. Je veux écouter et voir, ensuite mettre en place une politique d'actions pour la ruralité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Philippe Vigier](#)

**Circonscription** : Eure-et-Loir (4<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1616

**Rubrique** : Aménagement du territoire

**Ministère interrogé** : Espace rural et aménagement du territoire

**Ministère attributaire** : Espace rural et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 octobre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 octobre 2009